

Décharge 2017: Fondation européenne pour la formation (ETF)

2018/2187(DEC) - 31/01/2019 - Document de base non législatif complémentaire

Après avoir examiné le compte de gestion de l'exercice 2017 et le bilan financier au 31 décembre 2017 de la Fondation européenne pour la formation, ainsi que le rapport de la Cour des comptes sur les comptes annuels de la Fondation pour l'exercice 2017, accompagné des réponses de la Fondation aux observations de la Cour, le Conseil a recommandé au Parlement européen de **donner décharge au directeur de la Fondation pour l'exécution du budget de l'exercice 2017**.

Le Conseil s'est félicité que les observations contenues dans le rapport de la Cour des comptes concernant l'exercice 2017 n'appellent aucun commentaire de sa part.